



Calendrier de facturation

<u>Réception</u>	<u>Période facturée</u>	<u>Date limite de paiement</u>
5 sept.	22 aout au 28 sept.	20 sept.
4 oct.	1 oct. au 2 nov.	25 oct.
8 nov.	5 nov. au 30 nov.	22 nov.
6 décembre	3 déc. au 21 déc.	20 déc.
10 janv.	7 janv. au 1 fév.	24 janv.
7 fév.	4 fév. au 1 mars	21 fév.
14 mars	4 au 29 mars	21 mars
4 avril	1 avril au 3 mai	25 avril
9 mai	6 au 31 mai	23 mai
6 juin	3 au 26 juin	20 juin